

JUMELAGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Volet 1 «Le rapprochement de la législation tunisienne régissant la protection de l'environnement et la promotion du développement durable avec celle de l'Union européenne »

Kaouthar TLICHE ALOUI

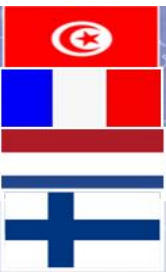
Directrice de la Législation Environnementale et des Affaires
Juridiques

Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire
et du Développement Durable

Secrétariat d'Etat au Développement Durable



Un projet financé par
l'Union Européenne



• **Le volet 1 : Deux activités**

• **Activité 1.1 : Rapprochement législatif et réglementaire avec l'acquis de l'UE**

- Inventaire de la législation/ réglementation environnementale européenne ;
- Elaboration de tableaux de correspondance entre législation/réglementation environnementales tunisiennes et européennes ;
- L'élaboration d'un plan d'action pour rapprocher la législation tunisienne en matière d'environnement de la législation européenne
- Identification des modifications et des amendements à apporter tenant compte de ces priorités ;
 - Analyse comparative détaillée des règlements et normes de l'UE et de la Tunisie
 - L'évaluation de l'étude « Elaboration du projet du Code de l'Environnement ».

• **Activité 1.2 : Accompagnement à l'intégration des modifications retenues.**

- Assistance à l'élaboration des modifications et des amendements à apporter à la législation/réglementation
- Accompagnement à l'élaboration des modalités de mise en œuvre des modifications
 - Etude de cas sur l'effectivité du droit : les polices de l'environnement
- Organisation d'un atelier de travail sur le renforcement des corps de police et ce pour le compte des représentants des différents ministères et institutions impliqués.

• *Les experts*

- *M. Didier LE MORVAN*
- *M. Jérôme LAURENT*
- *Mme. Marie-Christine SOULIER*
- *Mme. Gérienne LAMMERS*



Un projet financé par
l'Union Européenne



1- Principaux résultats atteints par les activités 1.1 et 1.2



Un projet financé par
l'Union Européenne



1- Principaux résultats atteints par les activités 1.1 et 1.2

**Les livrables (rapports des experts) selon les priorités fixées*

1- La préservation de la diversité biologique

2- Les établissements classés et la prévention des risques

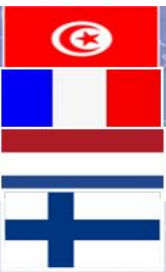
3- La gestion des déchets

4- La police de l'environnement

5- L'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement



Un projet financé par
l'Union Européenne



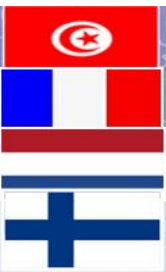
1- Principaux résultats atteints par les activités 1.1 et 1.2

**La pertinence du contenu/les points forts*

- Inventaire de la législation/ réglementation environnementale européenne ;
- L'analyse comparative détaillée de la législation/règlementation tunisienne par rapport à la législation européenne (SWAT)
 - Elaboration des tableaux de correspondance
 - L'identification des modifications /amendements /révisions
- L'amélioration /révision du projet du code de l'environnement à la lumière des commentaires/ recommandations des experts dans les rapports



Un projet financé par
l'Union Européenne



1- Principaux résultats atteints par les activités 1.1 et 1.2

**Les missions et les ateliers qui ont marqué positivement le volet 1*

- Les missions d'experts
- La table ronde sur la police de l'environnement 20 et 21 février 2014
 - L'atelier de restitution le 25 février 2014



- La visite d'étude du 3 au 7 mars 2014 (06 participants ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture et de l'industrie, ANPE et ANGED)



Un projet financé par
l'Union Européenne



1- Principaux résultats atteints par les activités 1.1 et 1.2

**Les principales leçons tirées/ les retenus*

*Le jumelage est un très bon exercice pour les deux parties
(partie bénéficiaire et la partie partenaire)*

- L'assimilation des mécanismes juridiques communautaire
- La vision/la méthodologie des experts européens praticiens du droit
- La discussion d'une manière approfondie des problématiques liées aux thématiques prioritaires
- L'étude de cas de la police de l'environnement (diagnostic de la situation actuelle et échanges entre les contrôleurs de l'administration et les juges du parquet.....)
- Les recommandations concrètes et réalisables issues de la table ronde et de l'atelier de restitution se rapportant aux priorités fixées
- L'échange de l'expérience en matière de la police de l'environnement lors de la visite d'étude (services centralisés, déconcentrés et décentralisés)
 - L'échange positif et constructif lors des entretiens avec les experts
 - La « redécouverte » du dispositif législatif et réglementaire tunisien



Un projet financé par
l'Union Européenne



2- Actions prévues dans la continuité du Jumelage



Un projet financé par
l'Union Européenne



2- Actions prévues dans la continuité du Jumelage

- Rapport final (et une note de synthèse)des experts portant sur les thématiques prioritaires
- Plan d'action pour rapprocher la législation tunisienne à la législation européenne dans les priorités fixées (la concrétisation des recommandations des experts –diversité biologique, déchets , établissements classés, police de l'environnement...)
- La révision/amendement/modification des textes existants notamment en matière de l'information, participation du public et accès à la justice
 - L'accélération du processus de promulgation du projet du code de l'environnement (concertation/consultation élargie et transmission à la présidence du gouvernement pour approbation)
 - Continuation de l'élaboration des textes relatifs normes environnementales avec l'appui/assistance de l'UE



Un projet financé par
l'Union Européenne



3- Perspectives et besoins à moyen terme



Un projet financé par
l'Union Européenne



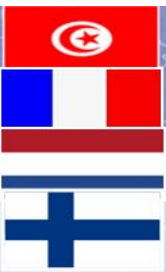
3- Perspectives et besoins à moyen terme

- Bénéficiaire de l'expertise européenne pour concrétiser les objectifs du plan d'action
 - Des projet de jumelage sur :
 - * L'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière environnementale
 - * La police de l'environnement
 - * La gestion des espaces protégées (vision stratégique)
 - * La prévention et la gestion des risques environnementaux

.....



Un projet financé par
l'Union Européenne



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Un projet financé par
l'Union Européenne

